

hier. Le ministre a dit, comme en fait foi la page 1219 du hansard:

Pour des raisons d'ordre général, ils prétendent qu'ils méritent une attention bienveillante car ils ont fait un travail excellent et l'ont essentiellement terminé à temps mais que ce faisant, ils ont supporté des frais non prévus et plus élevés et des pertes importantes. L'Administration fait remarquer que l'achèvement des travaux à la date prévue était une obligation essentielle prévue dans les contrats, que chaque réclamation doit être considérée individuellement...

Et ainsi de suite. Le ministre a ensuite ajouté:

L'Administration estime que dans certains cas, si les travaux avaient été exécutés de manière efficace durant la période prévue, des frais additionnels auraient été évités.

Pour ce qui est du canal de Beauharnois, celui qui conduisait le groupe nous a dit qu'on avait rencontré là du grès exceptionnellement dur et abrasif. Ce grès était si dur qu'il usait complètement une foreuse à tous les dix pieds. Il usait en un jour les dents des pelles excavatrices. Les pneus des camions utilisés à cet endroit s'usaient tout à fait en 100 heures, ce qui occasionnait une dépense de \$600 toutes les 100 heures. Tous ces éléments ont retardé les travaux de construction de cette section, de sorte qu'elle n'a pu être inaugurée avant cette année. Même maintenant, la section n'est pas encore complètement terminée, paraît-il. Où étaient les ingénieurs du ministère? A-t-on demandé aux entrepreneurs d'établir une estimation sans avoir obtenu du ministère des renseignements de sondage et de forage?

Il en va de même des observations faites par l'honorable député de Carleton. Chacun sait que l'escarpement qui s'étend d'Hamilton aux chutes Niagara, région dans laquelle se trouve le canal Welland, est toute formée de pierre calcaire. Chacun sait cela. La pierre calcaire est là depuis toujours. On s'y est heurté lorsqu'on a construit les grandes installations de l'hydro de Queenston et de Niagara Falls. On n'était pas surpris qu'il y ait là de la pierre calcaire; toujours est-il qu'on a eu de la difficulté. Pourquoi n'a-t-on pas fait des travaux de forage pour se rendre compte de la nature du terrain? Pourquoi n'a-t-on pas fait des travaux de reconnaissance appropriés afin de déterminer quel serait le coût? Où était ce fameux ingénieur considéré comme le meilleur homme du pays? Que faisaient les autres ministères? Il y a certainement au pays des géologues qui auraient pu donner ces renseignements sans difficulté, de sorte que les entrepreneurs auraient eu la chance d'exécuter leurs travaux de la bonne façon. C'est ce qui a manqué et c'est le ministère et le ministre du temps qui sont à blâmer.

L'ancien ministre a voulu louer l'ancien gouvernement pour ce qu'il a fait, mais en

[M. Small.]

réalité il y a toutes ces dépenses supplémentaires que le peuple du Canada devra payer au cours des prochaines années. Si les dépenses additionnelles étaient justifiées, je n'aurais rien à dire; mais quelqu'un au sein du ministère a fait preuve d'inefficacité grossière en n'obtenant pas les renseignements nécessaires. Je n'ai jamais entendu dire qu'on n'ait pas donné à un entrepreneur tous les renseignements au sujet des difficultés qu'il rencontrerait ou qu'on ne lui ait pas demandé d'obtenir lui-même ces renseignements. En conséquence, je pense qu'on aura à répondre à bien d'autres questions encore.

Je n'aborderai pas la question du partage des travaux entre les États-Unis et le Canada. Cette matière a fait l'objet d'un accord. Une entente magnifique a régné aussi entre le ministère des Transports, l'Administration de la voie maritime et la Commission ontarienne d'énergie hydro-électrique. Ils ont très bien travaillé la main dans la main et tout semble dans l'ordre. Nous aurons l'énergie dont le pays a besoin.

Nous voici maintenant en présence de ces chiffres et on nous demande d'accroître le pouvoir d'emprunt de l'Administration. J'admets qu'il y a de bonnes raisons de pourvoir à certaines choses qui ont cloché; mais maintenant que nous sommes complètement renseignés, nous constatons que les initiateurs de cette remarquable Administration de la voie maritime, qui était censée faire de la si bonne besogne, n'ont pas obtenu les renseignements qui auraient épargné au pays tout ce surcroît de dépenses. L'ancien ministre des Transports et ancien président de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a beau parler et donner toutes les explications qu'il veut, le blâme retombe sur lui parce que c'est à lui qu'il incombait de voir à ce que les ingénieurs et les autres fonctionnaires de son ministère accomplissent leur devoir convenablement.

L'événement le plus heureux peut-être qui ait pu survenir au pays a été le changement de gouvernement, car maintenant nous pouvons révéler l'inefficacité manifeste qui a existé durant des années et dont nous avons parlé à la population avant les élections. Après tout ce que j'ai dit, monsieur le président, j'espère qu'on accordera à l'honorable député de Laurier l'occasion de répondre.

M. McIlraith: Oh non, on dira que son intervention est irrégulière.

M. Small: Le comité a porté assez d'intérêt à la question pour lui permettre de parler une deuxième fois. Nous voulons éclaircir cette question de sorte que rien d'analogue ne survienne à l'avenir. Quoi qu'il en soit, monsieur le président, toutes les observations que j'ai faites n'ont pas